



Camping *Le Bois du Coderc*

Route des Gaunies

24 420 Antonne et Trignonant

France

Tél. : 05 53 05 99 83

e-mail : coderc-camping@wanadoo.fr

URL: www.campingcoderc.com

FICHE DE RESERVATION

Nom/Prénom:

Adresse:

Ville

Code Postal:

Téléphone:

E-mail:

No. d'Immatriculation:

Date d'arrivée, a.m. : ; **Date de départ matin :**

Nombre adultes : ; **Nombre enfants :**

Modèle choisi : ; **avec draps : oui - non**

Acompte : 25 % =

Ce contrat prend effet à réception, accompagné de l'acompte

Bon pour acceptation, et en connaissance du
descriptif et de l'inventaire du mobil-home

Le locataire, date et signature :

Location Kit literie 1 place € 3,00 (jusqu'à 1 semaine)

2 places € 4,00 (jusqu'à 1 semaine)

CONTRAT DE LOCATION D'UN MOBIL-HOME

1-Nos tarifs de location à la semaine sont établis, du samedi 15 heures au samedi 10 heures et sur une base de 4 ou 6 personnes selon le mobil home ; un supplément sera demandé pour toutes personnes supplémentaires.

2-La réservation n'est effective qu'à réception de l'acompte (encaissé) dont la moitié forme arrhes. Toute option prise par téléphone devra être confirmée par écrit et accompagnée de l'acompte dans les 7 jours.

3-Le solde de la location devra être réglé dès l'arrivée au camping
(Les prix s'entendent tous frais et charges inclus)

Chèques vacances acceptés

4-Un forfait nettoyage de sortie est proposé au prix de 50 € pour les personnes ne souhaitant pas faire le ménage le jour de leur départ.

Si un cas de force majeure empêche la venue, 50% de l'acompte seront restitués à condition que la direction soit prévenue au plus tard 15 jours avant le début du séjour. (Les arrhes, sont conservés, soit 50% de l'acompte).

En aucune circonstance il ne sera fait de remboursement en cas de départ anticipé ni d'arrivée tardive.

5-A l'arrivée il sera demandé une caution de 100 € ; elle sera restituée le jour du départ si l'inventaire, l'état des lieux de sortie et la propreté sont en conformité avec l'état des lieux d'entrée.

Retenues :

- 50 € pour un défaut de propreté ;
- 2 € pour une pièce de vaisselle manquante ou cassée ;
- 10 € pour un article de cuisine ;
- sur facture constructeur pour tous meubles, mobiliers, accessoires d'origine du mobil-home.

6-MODALITES PRATIQUES

EN SAISON HAUTE, LES LOCATIONS SE FONT DU SAMEDI 15 h AU SAMEDI 10 h

En moyenne et basse saisons, location possible pour au minimum 2 nuitées.

-Les draps, les taies, le linge de maison (torchons, serviettes) ne sont pas fournis ;
.Location possible des draps, taies ou housse de couette.

-Les couvertures ou couettes sont fournies ;

-Toute arrivée ou départ tardifs sera à la charge du locataire.

-En cas d'arrivée retardée non signalée, la réservation sera annulée au delà de 48 heures.

Le mobil-home est un espace public non fumeur